



# Augmenter les salaires

- ✓ nécessaire
- ✓ possible
- ✓ urgent

Issoire, le 27 OCTOBRE 2022

La première réunion sur l'augmentation des salaires pour 2023 et le rattrapage pour l'année 2022 a commencé par un bilan de l'année 2022, et s'est terminé sur les premières propositions de la direction :

- Augmentations du salaire de base : 5%
- Rattrapage pour 2022 : RIEN
- Augmentations individuelles : 0,4%

Pour notre organisation syndicale **il en manque, on n'est très éloignés des 7% d'augmentation générale avec un talon minimum de 200€**. IL Y A URGENCE D'AUGMENTER DECEMMENT LES SALAIRES. C'EST NECESSAIRE ET POSSIBLE DANS UNE USINE QUI VA BATTRE LE RECORD HISTORIQUE DE L'ANNEE 2019.

L'année dernière, alors qu'une grande majorité des ouvrières, des ouvriers et des ATAM ont dû se contenter de seulement 2,1% d'augmentation générale (de 37€ à 40€ pour les plus bas salaires) d'autres **ont empoché largement plus de 100€ par mois**. Ce qui n'était pas possible pour les plus petits, l'a été pour les plus gros :

- Les 10 salaires maxi cadres femmes **ont touché une augmentation moyenne de 380€**.
- Les 10 salaires maxi cadres hommes **ont touché une augmentation moyenne de 289€**.
- Augmentation du **salaire maxi ATAM Forfaité.e.s + 590€**.
- **80% des cadres ont perçu 2,7% d'augmentation, quand 62% des ouvriers et des ATAM n'ont perçu que 2,1%**.

À la CGT, nous ne sommes pas contre la hiérarchie des salaires. Mais **il va falloir partager le gros gâteau de façon + équitable, de façon à donner un peu d'oxygène à celles et ceux qui n'y arrivent plus**.

DES MAINTENANT, NOUS VOUS DONNONS **RENDEZ-VOUS LA SEMAINE PROCHAINE POUR CONSTRUIRE ENSEMBLE UN RAPPORT DE FORCE FACE A LA NOUVELLE PROVOCATION DE LA DIRECTION** EN ATTENDANT IL EXISTE L'APPEL PERMANENT.

